CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E48685** **VALABLE JUSQU'AU** **22/03/2027**

ÉDITÉ LE 24/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993

Raison sociale : SARL NARBAIS

Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 31/07/2024

Capital : 8 000

397 BOULEVARD DES PYRENEES
40300 LABATUT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 93 B 23

Siret : 389 811 738 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7103570

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 03524319G

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 03524319G

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 58 98 19 70 **Fax :**
Portable : 06 75 88 26 67

Responsabilité légale :
DUBRASQUET JEAN PIERRE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Site Internet : http://narbais-sarl.chauffagiste-viessmann.fr/

E-mail : narbais.sarl@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 633 956 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3141	Eléments accessoires de couverture	2	11/03/2025
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	3	11/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/03/2026 10:04

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025